

DOSSIER DE PRESSE

Fête Nationale 2018

Pour la troisième année consécutive, les villes d'Orléans, de Saint-Jean-de-la-Ruelle et de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin s'associent à l'occasion de la Fête Nationale et proposent un feu d'artifice commun ainsi que diverses animations pour célébrer cette date.

LE PROGRAMME

Vendredi 13 juillet

A Orléans

La Mairie d'Orléans propose de participer avec les enfants à une retraite aux lampions le long de la Loire, prélude au feu d'artifice de la traditionnelle fête nationale de l'été. Les lampions sont disponibles aux stands des clubs Inner Wheel et Rotary Orléans présents Place de Loire, Quai du Châtelet, Pont George V et Pont de l'Europe. Les bénéfices de cette vente seront reversés au Rire Médecin, association caritative.

Tarifs des lampions : 2 € l'unité, 5 € les 3

21h45 : Retraite aux lampions avec l'Harmonie Saint-Marc-Saint-Vincent - Départ Quai du Châtelet en face de la place de la Loire. Promenade des quais jusqu'au Pont de l'Europe.

A Saint-Jean-de-la-Ruelle

Animations pour familles et enfants partir de 18h au Parc des Dominicaines en partenariat avec l'Amicale Fêtes et Loisirs

21h : Distribution des lampions

21h45 : Aubade par l'Harmonie de La Chapelle-Saint-Mesmin

22h : Retraite aux flambeaux -départ du Parc des Dominicaines jusqu'au Pont de l'Europe

A Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Dès 21h30 : Cérémonie officielle avec revue du corps des sapeurs-pompiers et vin d'honneur au four à briques.

Animation musicale dans une ambiance New-Orleans, par le groupe « Dr Swing » avant le feu d'artifice puis jusqu'à ouverture totale du Pont de l'Europe

Food-truck, buvette et vente de lampions sur place.



LE FEU D'ARTIFICE SONORISE - NOUVEAUTE

23h au Pont de l'Europe : Nouveauté cette année, les villes d'Orléans, de Saint-Jean-de-la-Ruelle et de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin proposent un feu d'artifice sur des rythmes jazz de La Nouvelle-Orléans.

Durée du feu : 17 minutes

Info pratique : se placer au niveau des têtes du Pont de l'Europe pour profiter pleinement de la musique - Les quais ne seront pas sonorisés.

LE BAL

23h30 : Le groupe SMART MUSIC, orchestre de variétés pop rock internationales, poursuivra la soirée pour faire danser le public durant 2 heures.

Cette année **4 points de restauration** seront présents, soit 2 fois plus qu'en 2017, pour passer sa soirée au Pont de l'Europe : Cadillac Burger, l'Amicale des Fêtes et Loisirs de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Big Bang Beers et la Confrérie œno-gastronomique des vins AOC Orléans-Cléry.

Samedi 14 juillet – Le programme des Festivités

A Orléans

- **Cérémonie commémorative** – 11h - Parc Pasteur

- **Balades en Loire** - de 11h à 18h - Ponton du Quai Châtelet

Découverte du patrimoine ligérien en bateau typique de Loire (*animation gratuite sur réservation, auprès d'Orléans Val de Loire Tourisme au 02 38 24 05 05*).

L'embarquement et le débarquement se feront depuis le débarcadère du ponton situé Quai Châtelet, sauf pour le départ de 11h30 qui se fera à la Capitainerie.

- **Fanfare KAFI**, fanfare percussive qui mélange musique, chant et art de rue, mettra de l'ambiance dans le centre ancien dans l'après-midi.

16h – 16h40 – Place du Châtelet,

17h30 – 18h10 – Place de la Loire,

19h00 – 19h40 – Place du Martroi,



- **« L'ARMADA »**, par les **Mécanos de la Générale**, balançoire à bascule géante pour les enfants de 3 à 7 ans qui embarquent à la recherche des monstres marins.

Accès gratuit.

14h – 18h – place du Martroi

- **Animations autour du cirque par l'association Axé cirque**: jonglerie, équilibre, trapèze.

Accès gratuit.

15h30 – 18h30 – place du Martroi

- **Gum Over** par la **compagnie Lombric Spaghetti**, spectacle clownesque sur fond de western dans les fins fonds du Bayou.

15-h30 – 16h00 – Place de la Loire

19h30 – 20h00 – Place de la Loire

Dès 20h30, la **guinguette La Sardine**, sur le ponton Quai du Châtelet, invite à poursuivre les festivités sur la Loire avec le concert de Tiloun, artiste réunionnais.

A Saint-Jean-de-la-Ruelle

- **Cérémonie commémorative** à 10h30 au Monument aux morts square Jules Ferry

Inauguration du parc - Mail des Justes de France - suivies d'un vin d'honneur

Le programme complet est à retrouver sur le lien suivant : [Programme Fête Nationale 2018](#)

LA SECURITE ET LA CIRCULATION

Le site des festivités sera interdit à la circulation routière le vendredi 13 juillet 2018 à 21h jusqu'à 2h30 le samedi 14 juillet 2018.

Comme l'année dernière, un contrôle du public sera organisé : un dispositif de filtrage du public par des agents de sécurité est mis en place, avec palpations systématiques, au niveau des 5 entrées sur le site des festivités :

- Pont Joffre, tête nord et tête sud
- Quai de la Madeleine au niveau de la rue Commandant de Poli
- Rue de Mothiron de chaque côté du parking surplombant le carrefour Clémenceau
- Avenue Georges Clémenceau
- Côté Saint-Pryvé – Saint-Mesmin, pour rejoindre le bal (interdit avant et pendant le feu d'artifice) : accès piéton, côté Ouest du Pont de l'Europe.

Dispositif du vendredi 13 juillet à 20h jusqu'au samedi 14 juillet à 2h30 :

A Orléans

- Fermeture des quais Madeleine et Saint-Laurent, de l'avenue Georges Clémenceau, de la rue Mothiron et du mail Lucie et Raymond Aubrac.

A Saint-Jean-de-la-Ruelle

- Fermeture totale du Faubourg Madeleine avant la rue Gambetta
- Fermeture de l'Avenue Georges Clémenceau au niveau de la rue de la Madeleine
- Fermeture de la tangentielle au niveau du carrefour Auchan

Dispositif spécifique pour les ponts

→ **Le Pont de l'Europe** sera fermé à la circulation du vendredi 13 juillet 2018 à 5h jusqu'au samedi 14 juillet 2018 à 12h30.

→ **Le Pont Joffre** sera fermé le vendredi 13 juillet 2018 de 21h à minuit.

A Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

- Les festivités étant organisées sur le rond-point de la tête Sud du Pont, les voies de circulation débouchant sur le rond-point seront fermées : rues Gaston Deffie, des Hautes Levées et du Vieux Bourg.

Les itinéraires conseillés

Pour circuler Est ↔ Ouest

- Déviation des véhicules venant d'Orléans centre vers Saint-Jean de la Ruelle par la rue Porte Dunoise et la rue des Hannequins.
- Déviation des véhicules venant d'Orléans vers Saint-Jean de la Ruelle via la rue des Charrières puis la rue des Hannequins.
- Déviation des véhicules venant de l'avenue Georges Clémenceau à Saint-Jean de la Ruelle vers Orléans centre par la rue Henri Pavard débouchant sur la tangentielle Ouest.
- Déviation permettant de rejoindre le centre-ville d'Orléans depuis la sortie de l'autoroute A71 par l'avenue Pierre Mendès France, puis la rue des Champs Frais, puis la rue Gambetta, et la rue Charles Beauhaire.

Pour circuler Nord ↔ Sud

- Déviation par le Pont George V et le Pont Thinat. Après minuit, le samedi 14 juillet 2018, déviation possible par le Pont Joffre.